

exécuter la tâche pour tel ou tel montant. Les députés n'ont simplement qu'à consulter les réponses aux questions à la suite d'un ordre de dépôt de documents proposé par mon collègue le député de Moose Jaw (M. Skoberg) pour constater comment, à maintes reprises, le gouvernement a accordé un contrat pour ces études à une compagnie sans demander une soumission publique.

J'ignore quelles sont les qualités particulières de ces compagnies et de ces personnes, mais je suis assez méfiant et je fais de la politique depuis assez longtemps pour être raisonnablement certain qu'aucune d'entre elles n'est hostile au parti ou au gouvernement libéral. En qualité de Canadien et de député, cela m'irrite que des sommes importantes soient versées à des gens en partie comme faveur politique. Je soutiens que ce n'est pas seulement mal mais immoral d'agir ainsi.

Examinons un peu comment cela se produit. Prenons, par exemple, le ministre des Postes. Pour dire le moins, ce ministère est dans un beau gâchis. Je n'ai jamais vu dans mes 25 ans de service public un rapport, fait par une personne impartiale, qui critique autant un ministère que le font les trois rapports présentés par l'adjudicateur au sujet du fonctionnement du ministère des Postes. Les rapports de M. Martin le condamnent nettement. Le ministère est dans un beau fouillis. Les députés ont tenté de le signaler au ministre depuis que celui-ci est entré en fonction. Qu'est-il arrivé depuis qu'il a pris la direction de ce ministère? Il a embauché trois ou quatre sociétés de consultants pour préparer des études. Qui donne un mandat à ces sociétés; qui leur dit ce qu'elles doivent étudier et examiner? Les fonctionnaires du ministère des Postes, qui ont permis que le ministère tombe dans cet embrouillamini. Ce sont donc les responsables de ce gâchis qui donnent des directives aux consultants pour leur faire entreprendre des études qui, bien entendu, vont farder les faits, car les consultants savent qu'il ne faut absolument pas mettre en lumière le fouillis qui existe.

Vient ensuite l'indignité suprême. On ne cesse de nous seriner que les études commanditées par le gouvernement et payées par les Canadiens, libéraux ou non—et plus de 50 p. 100 n'ont pas voté pour le parti libéral lors des dernières élections—sont secrètes et confidentielles, qu'elles sont la propriété du ministre et qu'elles ne seront déposées et rendues publiques que si le ministre le veut bien. Je sais par expérience que les ministres libéraux ne veulent pas que ces études soient rendues publiques et celles-ci demeurent alors la propriété privée du gouvernement et du

ministre. Je déclare que ce principe n'est pas bon et que la population du Canada s'y opposera toujours de plus en plus.

• (5.10 p.m.)

Laissez-moi signaler au gouvernement et à ses ministres l'élection qui a eu lieu il y a quelques jours dans le Manitoba. L'une des plus importantes questions débattues au cours de cette élection a été le financement conjoint des autorités fédérales et provinciales quant à l'aménagement hydro-électrique du Nelson.

Entre autres problèmes, la direction du Service hydro-électrique du Manitoba et le gouvernement de la province devraient réévaluer un grand nombre d'Indiens et de Métis, environ 600 d'entre eux. Il s'agissait de les transférer du lac Sud des Indiens où ils vivaient heureux dans une autre région. Le gouvernement du Manitoba et le Service hydro-électrique se livrèrent à de nombreuses études sur toutes les implications de ce déplacement: coût, problèmes sociaux, etc. Malgré les demandes réitérées non seulement des députés de l'Assemblée législative, mais aussi d'un professeur d'université et d'autres intéressés, le gouvernement du Manitoba refusa carrément de rendre publiques les études compilées à ce propos.

Le chef du parti néo-démocrate provincial sera premier ministre du Manitoba la semaine prochaine. Il a promis plusieurs fois depuis les élections que toutes ces études seraient publiées afin que les habitants du Manitoba soient au courant des résultats, des constatations et des recommandations, au lieu de la version expurgée que le gouvernement précédent du Manitoba voulait leur faire avaler. Cela a contribué pour beaucoup au succès de notre campagne électorale et à l'accession au pouvoir de notre parti.

Je conseille au gouvernement fédéral d'en rabattre et de cesser de croire qu'il tient son pouvoir d'un droit divin quelconque. Il devrait se rendre compte qu'il ne restera pas au pouvoir pour toujours. Un jour viendra—que ce soit la semaine prochaine, dans trois ans ou même dans huit ans—où le parti libéral perdra le pouvoir. Cela lui est arrivé en 1957. Les libéraux seront alors de nouveau dans l'opposition, et quand cela arrivera, ils seront tout aussi désireux que les députés de l'opposition actuelle de prendre connaissance de la documentation préparée à l'intention du gouvernement au sujet de problèmes semblables à ceux qui confrontent les Manitobains. Je recommanderais au gouvernement de cesser d'être aussi arrogant et d'essayer de comprendre que la démocratie, si elle n'est pas